

Femmes et engagement dans le monde rural (19-20^e siècles) : jalons pour une histoire

Martine Cocaud et Jacqueline Sainclivier



Édition électronique

URL : <http://ruralia.revues.org/1842>

ISSN : 1777-5434

Éditeur

Association des ruralistes français

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2007

ISSN : 1280-374X

Référence électronique

Martine Cocaud et Jacqueline Sainclivier, « Femmes et engagement dans le monde rural (19-20^e siècles) : jalons pour une histoire », *Ruralia* [En ligne], 21 | 2007, mis en ligne le 31 décembre 2011, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://ruralia.revues.org/1842>

Ce document a été généré automatiquement le 30 septembre 2016.

Tous droits réservés

Femmes et engagement dans le monde rural (19-20^e siècles) : jalons pour une histoire

Martine Cocaud et Jacqueline Sainclivier

- 1 La ruralité a longtemps été abordée, en histoire contemporaine, dans des études régionales ou départementales sous l'angle économique ou social, définissant les modes de production, les classes sociales mais le plus souvent sans distinction de genre. Les historiens du rural, au contraire des sociologues ou des anthropologues, n'ont abordé l'histoire des femmes et du genre que timidement, faute d'études solides¹. Les raisons de ce « manque » sont certainement variées² : on peut évoquer la difficulté à trouver des sources donnant de la visibilité aux femmes ou la tendance à l'uniformisation des milieux sociaux qu'ont parfois eue les études féminines françaises. La difficulté à se situer qu'ont rencontrée les historien(ne)s du rural face aux thèmes et concepts utilisés par les ethnologues³ quand ils analysent les rôles et les pouvoirs des femmes dans les cultures majoritairement orales ont également participé à l'abandon du terrain. Toutefois, l'historiographie américaine, particulièrement riche sur ce sujet, montre que ce terrain doit et peut être défriché. Aussi, suite à divers travaux menés sur la sociabilité et le politique en milieu rural⁴ avons-nous cherché les traces de l'engagement politique et social des femmes dans les « campagnes »⁵.
- 2 Disons tout de suite que l'image de la femme rurale n'est pas celle de la militante. Toutefois, nos travaux menés précédemment nous laissaient deviner une présence féminine plus forte que ce que laisse supposer la si discrète historiographie, aussi avons-nous voulu enquêter sur « les obscures » qui se sont inscrites dans un mouvement social éphémère ou durable. Pour cela, il nous a fallu affiner notre projet et définir le terme « engagement » à l'aune de l'insertion sociale des femmes dans l'espace rural pour différentes périodes.
- 3 Avant 1939, parce qu'elles ne sont pas citoyennes à part entière, les femmes françaises se sont rarement engagées dans un parti ou un syndicat : des recherches récentes qui

tiennent compte des particularités de genre montrent que les femmes ont été quasi absentes des réseaux politiques ruraux jusqu'aux années 1970⁶. Certes, elles ne sont pas indifférentes aux manifestations publiques et elles le prouvent en participant parfois à des mouvements contestataires, comme ceux qui s'échafaudent dans plusieurs communes rurales d'Ille-et-Vilaine lors de la crise des inventaires en 1905⁷, mais leur participation demeure ponctuelle et se situe le plus souvent hors du cadre des partis ou des syndicats, à l'exception de l'engagement socialiste ou communiste des femmes qui émerge pendant l'entre-deux-guerres. Des institutrices militent dans les petites communes rurales, telles Yvonne Gouriou ou Maria Le Maux dans les Côtes-du-Nord ; la première militante syndicale adhère au parti communiste français (PCF) en 1932, participe aux grandes luttes contre les ventes-saisies et fera partie d'une délégation du Secours rouge en URSS ; la seconde est la sœur du député socialiste Philippe Le Maux qu'elle a amené à la lutte politique, restant elle-même le plus souvent dans l'ombre⁸.

- 4 Dans le monde rural, la participation des femmes à la vie publique se pratique le plus souvent dans le cadre d'associations religieuses ou laïques de natures variées⁹ (familiale, philosophique ou religieuse, professionnelle, etc.). Engagement dont la nature et l'intensité évoluent dans le temps. Jusque dans les années 1930, toute participation à quelque mouvement que ce soit – du moment qu'il dépasse le cadre familial, qu'il réunisse plusieurs personnes, qu'il s'ouvre sur l'extérieur – a retenu notre attention : c'est le cas par exemple des patronages, des cours de promotion rurale, etc. On parlera de *visibilité sociale* plutôt que d'engagement. Pour les années suivantes, des structures influencées par le personnalisme de Mounier proposent d'autres méthodes fondées sur les mouvements plutôt que sur les œuvres, et, sur les militants plutôt que sur les notables. Cette évolution est plus lente au village qu'à la ville, elle concerne les hommes avant les femmes mais elle est tout de même perceptible. La nature de l'engagement change alors, mais il faut attendre l'après-guerre pour que les rurales militent et prennent des responsabilités dans l'action catholique, dans les syndicats, dans les organismes professionnels et les partis politiques.
- 5 Quelles femmes se sont inscrites dans une action publique ? Où ont-elles agi ? Dans quel domaine ? Nous ne sommes pas en mesure de répondre à toutes ces questions puisque les travaux menés jusqu'à présent ont rarement abordé la question de la visibilité des femmes rurales. Nous préférons proposer des regards, des pistes ; pour cela, nous avons relu les travaux de nos étudiants rennais, impliquant une surreprésentation de l'Ouest. N'oublions pas que cette région présente un profil particulier très marqué par l'influence de l'Église que ce soit lorsque la République affirme sa laïcité ou pendant la plus grande partie du 20^e siècle. La réflexion que nous ébauchons ici devrait être reprise dans le cadre d'études régionales pour aboutir à une véritable synthèse.

Des femmes sous influence

- 6 Les femmes peuvent parfois paraître totalement absentes de la vie sociale des communes : à Hennebont, gros bourg breton, par exemple, les partis, les cercles catholiques et laïques et les patronages ne réunissent entre 1870 et 1914 que les hommes¹⁰, les femmes n'appartenant semble-t-il à aucune organisation ayant pignon sur rue. Il faut attendre la fin de la Première Guerre mondiale pour qu'elles prennent place dans une vie sociale. Et encore, ce rôle demeure-t-il modeste en 1919 puisqu'il s'agit de participer aux cérémonies

organisées par les anciens combattants, quitte à se retrouver derrière les fourneaux lors du banquet commémoratif !

- 7 Toutefois, ce cas est sans doute exceptionnel car il est facile de voir les femmes rurales dans la vie publique de la Troisième République mais leur niveau d'insertion est extrêmement divers. Des figures-types se dessinent : celle de la femme aisée, épouse ou fille d'un propriétaire, d'un médecin, d'un avocat, ou d'un commerçant, celle plus moderne des sages-femmes, ou des institutrices, etc. Presque toutes vivent dans les bourgs ou les petites villes rurales. Ce sont elles, bien avant les cultivatrices, qui participent à des mouvements associatifs, le plus souvent à finalité charitable mais qui peuvent être exceptionnellement politiques (onze jeunes rurales militent dans l'Association royaliste des Côtes-du-Nord en 1908), voire syndicaux.
- 8 L'illustration de ce dernier type d'engagement peut être fournie par les institutrices laïques qui font naître un nouveau modèle de sociabilité féminine en apportant les pratiques de la ville au village. Elles vivent souvent un véritable engagement syndical, c'est-à-dire qu'elles payent une cotisation, vont aux réunions, participent parfois aux activités du bureau. C'est le cas, par exemple, d'un nombre non négligeable d'institutrices des Côtes-du-Nord ¹¹. Entre 1880 et 1939, 113 femmes ont eu des engagements militants ¹², les maîtresses d'école représentant 22 % des syndiqués. Certaines d'entre elles, peu nombreuses, militent dans des sections exclusivement féminines ¹³. Elles se penchent sur des questions corporatistes ou pédagogiques, en s'intéressant par exemple à la mixité, à l'éducation sexuelle mais également à des questions de société ; elles produisent de nombreuses enquêtes sociales nécessitant une bonne connaissance des réalités locales ; elles rédigent des rapports sur le travail des enfants, sur la maternité hors mariage, etc. Leur métier ainsi que leurs engagements militants les mettent en contact avec la population locale qu'elles observent, qu'elles interrogent sans doute, et près de laquelle elles font peut-être un peu de prosélytisme ou de conseil. Mais, en dehors de leur milieu quelle a été leur influence ? Celle-ci est difficile à estimer. Prenons l'exemple des institutrices de la Fédération unitaire de l'enseignement (FUE) : 52 % d'entre elles étaient d'origine rurale et l'administration leur confiait souvent un poste en zone rurale. Leur origine sociale facilitait probablement leur insertion et il semble qu'elles aient été bien acceptées par la population, mais leur mode de vie, leur façon de s'habiller qui les rapprochaient des citadines, généraient probablement une certaine distance entre elles et les parents d'élèves de condition paysanne. L'autobiographie des époux Cornec ¹⁴, couple d'instituteurs engagés du Finistère, les représente animant inlassablement tous les deux, fêtes de village, clubs de gymnastique, de théâtre. De même, le couple laïque Bardoul ¹⁵ organise au début du 20^e siècle la fête du souvenir de la formation des écoles laïques ; les rapports d'inspection notent alors que « Madame Bardoul a su grouper en faveur de son école, un certain nombre de dames qui patronnent l'établissement, lui donnent une aide morale et matérielle ». Les engagements forts des institutrices dans le syndicat enseignant, dans une association féministe, voire dans un parti politique – rappelons l'engagement de Thérèse Pierre ¹⁶ au PCF dans l'entre-deux-guerres – ont certainement influé sur leur discours et sur la façon de « faire l'école ». Leurs propos ont peut-être résonné dans l'esprit de quelques notables, mais malgré tout Anne-Marie Sohn, précise que « l'action locale est faible ». L'influence essentielle de ces femmes n'a-t-il pas été de faire imaginer aux jeunes filles rurales un ailleurs et une façon différente d'être femme ?
- 9 La forme d'engagement la plus fréquente et que nous identifions le mieux est celle des femmes de notables qui participent à ce que l'on a parfois qualifié, avec un soupçon de

condescendance, des « bonnes œuvres », mais qui peuvent être également perçues comme le lieu « du passage harmonieux des talents [des femmes] dans la sphère privée où ils sont invisibles à la sphère publique où ils sont valorisés et valorisants »¹⁷, permettant aux femmes de tisser une trame sociale qui leur soit propre. À partir de la fin du 19^e siècle, les républicains et la société catholique rivalisent de zèle dans les campagnes : il s'agit d'implanter une action sociale qui assure la promotion des paysans tout en demeurant représentative des idées défendues par chaque camp. Cette action passe par le relais d'un syndicalisme agricole qui, à la différence du syndicalisme ouvrier, se distingue par la présence au sein du même syndicat des propriétaires, des fermiers, métayers et des ouvriers agricoles – c'est le syndicalisme mixte. Les deux grands syndicats, la Société des agriculteurs de France (ou rue d'Athènes), conservatrice¹⁸, et la Société nationale d'encouragement à l'agriculture (ou boulevard Saint-Germain), républicaine, veulent encadrer le monde rural.

- 10 Or des femmes sont impliquées dans cette démarche. Certaines participent à des associations professionnelles, telle la SAF, qui admet des femmes dans différentes sections dès la fin du 19^e siècle. En 1911, une section de « dames » est rattachée à la section enseignement, puis prend en 1922 une autonomie relative en devenant l'Union centrale des associations féminines rurales, qui publie un bulletin trimestriel, *Les dossiers de l'action rurale féminine*. Autre exemple plus tardif : en 1927, la Commission internationale d'agriculture ajoute à ses diverses commissions une section féminine qui s'intéresse plus particulièrement à l'enseignement professionnel et aux questions sociales avec la collaboration du Secrétariat international agricole féminin créé en 1931. Il s'agit alors « d'intéresser les femmes qui par leur situation, leurs aptitudes et leurs goûts sont appelées à exercer autour d'elles une influence bienfaisante, aux œuvres agricoles féminines, leur fournir des renseignements précis sur les questions professionnelles concernant la femme rurale afin de les mettre à même de travailler ensuite plus efficacement et avec une autorité plus grande à son éducation ménagère morale et sociale »¹⁹. La SAF séduit des femmes de la noblesse, telles la comtesse de Keranflech, la marquise de Vogüé (1912-1913), madame Girod de l'Ain (1918-1927), qui, représentatives de la pensée agrarienne au féminin, assurent successivement la présidence des groupes féminins. Elles encouragent les adhérentes « à porter secours et à encadrer la population » en multipliant dans chaque département les écoles ménagères, les cercles de fermières, les caisses de dotation, les œuvres de trousseaux, etc. Dans le Sud-Est, ce sont également des groupements professionnels féminins qui organisent des cours ménagers et diffusent un journal, *La Femme à la campagne*.
- 11 Ces groupes de femmes, bien que laïcs, demeurent souvent proches de la mouvance catholique qui tente – avec succès dans l'Ouest –, de fédérer l'essentiel des forces rurales à l'instigation de l'encyclique *Rerum Novarum*. C'est le cas par exemple du comité de la Ligue patriotique des Françaises établi à Gourin en 1906. Quelques femmes de la noblesse et surtout de la bourgeoisie veulent ramener à dieu toutes les Gourinoises et pour cela elles réunissent dans des conférences et des activités des dizaines de « Jeanne d'Arc »²⁰. L'offensive catholique a été particulièrement vive à l'égard de la jeunesse et son attention envers celle de la bourgeoisie est reconnue²¹. Nous retrouvons la même emprise sociale dans le milieu rural : les associations catholiques rurales qui prennent en charge les loisirs et plus particulièrement ceux des jeunes²² essaient durant les dernières décennies du 20^e siècle. Toutefois, dans cette période, les groupes de loisirs, qui prennent souvent le nom de patronages, ne fédèrent autour d'activité sportive (gymnastique) ou

culturelle (le théâtre essentiellement) que les garçons. Il faut attendre l'après Première Guerre mondiale pour que certaines associations deviennent mixtes. Ce n'est souvent que dans un troisième temps que des équipes strictement féminines prennent forme. Le début de la mixité semble varier selon les lieux, puisque la troupe de théâtre de Lesneven (Finistère) est mixte depuis 1930 alors qu'à Languidic²³, vaste commune rurale du Morbihan, l'harmonie, le cercle d'étude, le club de football et celui de théâtre, gérés par le patronage catholique, ne s'ouvrent aux filles que dans les années 1950. De nombreux paramètres, difficiles à identifier, semblent influencer sur la prise en charge des filles par les associations rurales de loisirs et en rendent l'accès plus ou moins précoce.

- 12 L'influence de l'Église sur la jeunesse passe également par le cercle d'études qui n'est « ni une classe, ni une académie, c'est une conversation (ou encore) une sorte de mutualité intellectuelle... »²⁴. Ces groupes, qui ont comme objectif de prolonger la formation des jeunes qui arrêtent l'école tôt, concernent d'abord les garçons mais ils accueillent très vite les filles. C'est le cas de celui de Saint-Géron (Loire-Inférieure) qui dès 1902 réunit de nombreuses jeunes femmes sous la direction d'une jeune notable laïque, Anne de la Chevasnerie, qui assure l'enseignement. Peu à peu, et dès 1914 à Montbert (Loire-Inférieure), les cercles s'orientent vers les cours professionnels agricoles différenciés selon les sexes. Ce sont ces groupes qui servent de tremplin à l'action catholique naissante avant la Seconde Guerre mondiale.
- 13 Avant la Grande Guerre, de nombreuses jeunes filles ont donc répondu aux invitations de l'Église qui se concrétisent dans diverses associations : alors que l'Association catholique de la jeunesse française (ACJF) demeure masculine, des groupes paroissiaux et les fédérations diocésaines de jeunes filles²⁵ essaient avant 1914 et prospèrent pendant l'entre-deux-guerres dans les diocèses ruraux. Selon Gérard Cholvy, le réseau des fédérations donne à l'Église une emprise maximale sur les jeunes rurales. Ce contrôle se manifeste par des animations, des défilés collectifs en uniforme, etc. Si l'objectif est bien de mélanger les classes sociales, les dirigeantes sont des enfants de notables qui n'exercent pas de profession ; il semble que les jeunes filles des milieux populaires ne soient pas parvenues à prendre rapidement des responsabilités. Simples adhérentes, les filles sont nombreuses dans les associations catholiques de certains départements : dans l'Ouest, les « Bruyères d'Arvor » du diocèse de Vannes comptent entre les deux guerres plus de 20 000 membres. Au contraire de la Jeunesse agricole catholique féminine (JACF), qui prédomine après 1945, ces mouvements catholiques de l'entre-deux-guerres n'ont pas envisagé de changer le milieu rural, ils ont eu plutôt le souci d'assurer la promotion des cultivatrices en leur offrant une formation ménagère professionnelle acquise soit lors de journées ou de semaines rurales, soit par des cours par correspondance mais aussi une ouverture sur les loisirs, le sport jouant alors un rôle essentiel. Pour atteindre ces objectifs, les fédérations se sont souvent adressées aux organismes qui aidaient les groupes ruraux, la Ligue patriotique des Françaises (LPDF), puis la Ligue féminine d'action catholique (LFAC). Ce type d'engagement semble avoir été particulièrement actif en Bourgogne, en Savoie, dans le Tarn, la Marne, la Normandie, le Rouergue et le Languedoc ; mais de manière générale, les exemples d'œuvres féminines rurales abondent. Il faudrait également étudier avec attention d'autres organisations d'ampleur considérable comme la Ligue des femmes françaises (LFF) qui, peu importante en Bretagne, est mieux implantée dans le Nord de la France.
- 14 Mais quelles femmes y participent ? Les sources restent quasi muettes et nous donnent peu de renseignements. Les rapports sociaux créés semblent souvent reposer « sur le

respect des rangs » très important dans la société rurale de l'entre-deux-guerres, plus hiérarchique que démocratique. Les notables organisent et recrutent, la moyenne et petite bourgeoisie participe, mais nous avons peu d'informations concernant l'activité des femmes du peuple. Si l'organigramme des associations donne souvent aux hommes les places de premier rang (président, trésorier) on peut cependant imaginer que ces groupes ont été pour quelques femmes et surtout pour les plus jeunes d'entre elles des lieux d'ouverture. Ils ont pu être le ferment d'un engagement ultérieur qui ne se met vraiment en place qu'après la guerre.

- 15 Cependant, cette vie associative ne se développe que dans les communes qui possèdent un bourg important, voire une petite ville. Sans que nous puissions délimiter la concentration minimale nécessaire à l'implantation d'associations, le critère de densité de population paraît essentiel et l'habitat dispersé un handicap pour une vie associative non dominicale. Toutes les associations de jeunesse que nous avons rencontrées se sont créées dans les gros bourgs et si elles regroupent un grand nombre de jeunes locaux, elles ont du mal à attirer des adhérents des communes limitrophes plus profondément rurales. Une distance de quelques kilomètres à parcourir à pied ou à vélo pour rejoindre les lieux de réunions ou d'activités est rédhibitoire, surtout pour les femmes. L'habitat en milieu dispersé implique un fort isolement qui ne peut être rompu que dans certains cas de mobilité professionnelle. L'itinéraire de Marthe Coutand ²⁶ illustre ce propos et met en évidence le rôle des gros bourgs dans la sociabilité rurale des années 1940-1960. Durant son enfance, Marthe vit entourée de ses trois frères et sœurs, mais sans contact avec d'autres jeunes, dans une ferme de Vendée éloignée de tout ; adolescente, son placement dans une famille bourgeoise du gros bourg de Torfou lui offre la possibilité de militer à la JACF. Elle accepte ensuite un poste de laïque engagée en tant que missionnaire paroissiale d'action catholique pour « porter témoignage de vie chrétienne dans une région déchristianisée de France ». Ce parcours aboutit à des responsabilités dans les maisons familiales rurales en Charente, dans l'Oise et en Corrèze.
- 16 Les études menées dans les petites communes ²⁷, terrain de prédilection des ethnologues, confirment la solitude des femmes des « écarts » ruraux. Elles dévoilent des femmes, qui au contraire de Marthe, vivent repliées sur leurs maisons. C'est ainsi que dans le Grand Fraud – village du Briey fortement rural jusqu'en 1960 – étudié par Susan Rogers, seuls les hommes participent à la vie publique, puisque aucune femme n'appartient au conseil municipal ou au syndicat. Dans ce village, aucune femme n'a voté aux élections jusqu'aux années 1970 et seulement deux d'entre elles ont un jour assisté à une réunion publique, cachées dans un coin. Cette exclusion de la vie sociale n'est d'ailleurs pas la résultante de désinformation, d'ignorance, ou d'absence d'avis et de pouvoir puisque l'auteur précise que les femmes s'expriment dans l'intimité du foyer face aux maris qu'elles influencent fortement. Leur point de vue semble essentiel lors des élections ou de la création d'une coopérative d'utilisation du matériel agricole (CUMA) ; mais elles restent dans l'ombre et, dans les petites communes, ce sont les hommes qui portent publiquement la parole de tous vers la communauté villageoise.

L'engagement d'une nouvelle génération

- 17 La période qui s'ouvre avec la Seconde Guerre mondiale et s'achève au milieu des années 1970, voit se succéder la pénurie et la croissance ; l'ancrage dans la tradition voire un discours de « retour à la terre » est supplanté par la venue d'une société d'abondance

transformant à terme en profondeur le monde rural. Si les femmes sont au cœur de ces bouleversements plus visibles que dans la période précédente, un décalage persiste entre leur action réelle et un engagement effectif et surtout reconnu.

18 **La guerre et ses conséquences pour les femmes du monde rural**

19 Si, comme pendant la Grande Guerre, les femmes se retrouvent seules du fait de la mobilisation, très vite les conditions politiques, militaires et sociales changent. L'occupation de la moitié puis de la totalité de la France jusqu'en 1944-1945, l'existence du régime autoritaire dirigé par le maréchal Pétain concourent aux difficultés de la vie quotidienne des femmes mais aussi à leur engagement.

20 En effet, comme en 1914-1918, les épouses de chefs d'exploitation doivent assurer la direction de l'exploitation mais avec l'occupation et le pillage économique systématique, au long des années, tout se raréfie : le bétail non renouvelé, les semences, les engrais, les pièces détachées, *etc.* Certes, dans les régions de polyculture, elles peuvent vendre dans le cadre du marché gris à des citadins affamés ou pire au marché noir à des trafiquants ²⁸, mais leur production a diminué faute de main-d'œuvre. Celles qui ne sont pas agricultrices mais vivent dans ces communes rurales réussissent à améliorer leur ordinaire moins difficilement que les citadines. Toutes sont confrontées à l'inquiétude sur le sort des prisonniers de guerre (époux, fils, frère) ; si certains reviennent pendant la guerre ²⁹, l'absence de la plupart d'entre eux dure cinq ans. Pour tenter d'améliorer leur sort, les femmes rurales comme les citadines s'engagent parfois dans le cadre du Secours national (confection de colis contenant du tabac, des vêtements, des conserves, *etc.*). Les institutrices servent de relais, bon gré mal gré, à l'idéologie de la Révolution nationale ; il est difficile d'apprécier dans quelle mesure elles le font ; on sait que tous les degrés ont existé et que cela dépend de la zone, de l'environnement sociopolitique, de leur propre engagement antérieur dans le syndicalisme.

21 Les femmes rurales s'engagent aussi dans l'aide aux réfugiés et, avec l'occupation et les mesures d'exclusion du gouvernement de Vichy, elles aident les persécutés et pourchassés dès 1940, mais le plus souvent à partir de 1941 ³⁰. Elles le font soit spontanément, soit dans le cadre d'organisations parfois préexistantes à la guerre comme la CIMADE (Comité inter-mouvements auprès des évacués), plus souvent dans le cadre d'organisations de résistance. Ces premières activités de résistance sont du ravitaillement, de l'hébergement, activités qui se renforcent lorsque la loi sur le service du travail obligatoire (STO) multiplie le nombre de réfractaires qu'il faut à la fois cacher, héberger et ravitailler. Le nombre de fermes concernées, et donc d'agricultrices, augmente tout au long de la période, dans certaines zones géographiques (dans les régions montagneuses par exemple, ou encore près de la ligne de démarcation), ce sont des hameaux entiers, voire des villages qui sont engagés ; les femmes sont alors aux premières loges. Cependant, si leur action est restée longtemps méconnue, c'est que les cultivatrices n'ont pas cherché à faire connaître et surtout reconnaître leur activité résistante, soit parce qu'elle leur apparaissait comme « naturelle » lorsque leur mari, fils ou frère participait à des actions de résistance ³¹ ou encore lorsqu'il s'agissait d'aider des femmes et des enfants persécutés (en particulier dans les zones protestantes du sud de la France). Mais si la plupart de ces femmes ont un engagement dans la Résistance fortement lié à leurs activités habituelles et pouvant de ce fait passer plus facilement inaperçues, d'autres ont un rôle d'agent de liaison ou acceptent que des bâtiments de leur exploitation servent de cachette pour des armes. Les commerçantes font souvent des liaisons car elles disposent de plus de facilités de déplacement (autorisation de circuler,

de franchir les zones interdites, etc.). Les institutrices, parfois militantes syndicales avant la guerre, effectuent les mêmes actions que leurs consœurs cultivatrices ou commerçantes et elles sont souvent plus impliquées dans les distributions de tracts, leur fabrication voire leur rédaction ; dans la lignée de leur engagement d'avant-guerre, elles ont souvent été des membres actifs du Front national. Certaines de ces institutrices, en raison de l'absence des instituteurs, ont parfois rempli les fonctions de secrétaire de mairie et à ce titre ont aidé à fournir de faux papiers. Enfin, les unes et les autres, si leurs communes sont proches d'installations militaires ou des côtes atlantiques ou de celles de la Manche, sont amenées à fournir des renseignements dans le cadre de réseaux ou à participer à des réseaux d'évasion comme le réseau *Shelburn* sur la côte nord de la Bretagne ³².

- 22 Cet engagement de femmes rurales dans la Résistance ou dans le sauvetage des persécutés ne leur est certes pas particulier mais pour la première fois, elles s'engagent dans des organisations d'un type nouveau. Jusque là, elles avaient surtout des engagements dans des associations religieuses, d'entraide voire plus rarement syndicales. Or, pendant la guerre, entre 1940 et 1944, la nouveauté majeure est que cet engagement se fait dans la clandestinité. Si l'on y retrouve bien la notion d'entraide, celle-ci se fait avec des risques considérables et surtout l'action de ces femmes (cultivatrices, institutrices, femmes de notables) va beaucoup plus loin que l'entraide : elles mènent parfois une action de type militaire (en fournissant des renseignements, en étant agent de liaison) et elles encourent l'arrestation, la torture, la déportation et de plus en plus au fil du temps, l'exécution. Ainsi, en 1943-1944, lorsque les maquis sont attaqués, les habitants des fermes environnantes ou de celles qui ont effectivement servi de caches, de plaque tournante pour le ravitaillement ou l'hébergement, sont le plus souvent massacrés sur place.
- 23 Cette expérience de résistance, qui n'est le fait que d'une minorité, et cette obligation de faire face seules à une situation économique complexe, qui touche un bien plus grand nombre de femmes, les conduit, quel que soit leur statut, à vouloir s'impliquer davantage dans la vie politique et sociale après la Libération.

Les lendemains qui déchantent ? ³³ (1944-1947)

- 24 Alors que la France est encore occupée (à l'exception de la Corse), le général de Gaulle, président du Comité français de la libération nationale (CFLN) signe l'ordonnance du 21 avril 1944 qui donne le droit de vote aux Françaises. Or, l'appropriation de ce droit de vote ne se fait pas si facilement et encore moins la démarche faisant d'une électrice une candidate.
- 25 Pour pouvoir voter, il faut s'inscrire sur les listes électorales, démarche qui se fait auprès de la mairie. Or, dans les communes rurales où tout le monde se connaît, les femmes essuient parfois des remarques, des quolibets qui ont pu rebuter plus d'une. Ce n'est pas un hasard si les rapports émanant des services des renseignements généraux ³⁴ s'inquiètent qu'elles fassent peu cette démarche, si bien que dans le Finistère, par exemple, elle a été faite d'office ³⁵. Dans la Bretagne catholique, le même service signale que les religieuses, dans les communes rurales, « ont été pour ainsi dire les seules femmes à contrôler si elles figuraient bien sur les listes électorales » ³⁶.
- 26 Cependant, les femmes ne découvrent pas toutes l'exercice de la citoyenneté ; certaines ont été conseillères municipales nommées par le régime de Vichy ³⁷, d'autres le sont dans des délégations instaurées à la Libération lorsque le maire a été destitué ; elles participent

parfois à des comités locaux, voire départementaux de libération. Si les femmes du monde rural sont rarement présentes dans les comités départementaux de libération, en revanche, les comités locaux de libération (CLL) font appel à elles, même si c'est de manière inégale. Ainsi, en Bretagne, tous les CLL d'Ille-et-Vilaine comportent une femme. En revanche dans le Morbihan, la moitié des CLL sont concernés et seulement quelques dizaines dans le Finistère³⁸. Être membre d'un CLL est le signe d'une reconnaissance par les hommes, mais celle-ci est ambiguë car, si certaines sont nommées pour elles-mêmes (résistantes reconnues), elles le sont plus souvent parce que épouses/veuves, sœurs, filles de déportés ou de résistants exécutés. Cette désignation ne signifie donc pas obligatoirement pour ces femmes une reconnaissance de leur valeur intrinsèque. À l'appui de cette assertion, on peut dire que rares sont celles au village qui s'expriment lors des délibérations à l'exception des institutrices et des femmes de notable ; les agricultrices sont doublement pénalisées dans la prise de parole comme femmes dans des assemblées d'hommes et comme femmes inhibées par leur faible instruction.

- 27 Si les femmes participent aux élections dès les municipales du printemps 1945, y compris dans les communes rurales, en revanche, on ignore dans quelle proportion puisqu'il faut que les listes électorales aient été bien conservées et qu'une étude sérieuse puisse être faite. Ce qui est certain, c'est que quelques-unes sont élues, mais comme conseillères municipales et ce n'est souvent qu'un feu de paille.
- 28 Les femmes du monde rural ont-elles été mises à l'écart ? On ne peut le dire en ces termes ; le phénomène est plus complexe et leur engagement est passé de ce fait par des voies détournées. Au lendemain de la guerre, ces femmes retrouvent progressivement une vie personnelle et familiale « normale » après avoir parfois eu des deuils dus à la guerre, après une action de résistance et pour quelques-unes d'entre elles l'épreuve de l'épuration, de la « tonte »³⁹ et de la honte qui suivit.
- 29 Les élections de 1945 et 1946⁴⁰ dressent un paysage politique où deux grandes forces s'affrontent dans le monde rural : le Mouvement républicain populaire (MRP) et le PCF, non que les indépendants ou les socialistes ne soient pas présents, mais les deux premiers incarnent le mieux, de manière évidemment concurrente, un monde nouveau en phase avec l'espoir suscité par la Libération, c'est-à-dire la fin de l'occupation mais aussi un monde nouveau, plus juste, plus social ce qu'exprime, dans une tentative de synthèse, le programme du Conseil national de la résistance (CNR). Il est remarquable que, quels que soient les mouvements de résistance, tous expriment ce besoin de renouveau. Celui-ci existe aussi chez les femmes, particulièrement les agricultrices. Elles aspirent à une vie meilleure : plus de confort, plus de reconnaissance de leur travail. Or, plusieurs organisations, d'obédience politique ou religieuse, renaissent ou se créent au lendemain de la guerre à destination des jeunes filles et des femmes : la Jeunesse agricole chrétienne féminine (JACF), l'Union féminine civique et sociale (UFCS) ou l'Union des femmes françaises (UFF). Le syndicalisme s'ouvre plus volontiers aux femmes. De ce point de vue le Syndicat national des instituteurs (SNI) connaît un nouvel essor. Toutefois, le niveau de réussite de ces mouvements a été variable selon les régions⁴¹.
- 30 Pour l'Ouest, il nous faut évoquer l'échec que certaines associations (l'UFF, l'UFCS) ont connu lorsqu'elles ont cherché à s'implanter en milieu rural⁴². L'UFF⁴³ a fait plusieurs tentatives : en 1946, elle propose des conseillères municipales qui ne sont pas élues, à l'automne 1952 sa secrétaire impulse des actions visant « la pénétration rapide du mouvement dans les couches paysannes [...] pour servir la cause du pain et de la paix » et cherche vainement « des volontaires pour assister à la conférence nationale des femmes

paysannes du 25-26 octobre ». Le monde rural semble complètement fermé à ces associations féminines, qu'elles soient de gauche ou de droite, laïque ou catholique. Il faut dire que ces mouvements ont pris naissance dans les villes, qu'ils n'ont que rarement abordé des thèmes propres aux femmes du monde rural, et qu'ils n'ont pas toujours su trouver ou séduire une élite rurale féminine capable de jouer le rôle de vecteur de transmission. Au niveau associatif, la coupure entre l'urbain et le rural est nette. En milieu rural l'UFCS bien que proche des catholiques et du MRP ne trouve ni le soutien du clergé traditionnel ni celui des responsables politiques. On peut s'interroger sur les raisons de l'échec : peut-on en conclure qu'en milieu rural le soutien de certains notables masculins est indispensable au développement d'une association féminine ? Le succès que va rencontrer la JACF au début des années 1950 serait-il en partie celui des jeunes prêtres des villages qui cautionnent et animent cette association ? Quant à l'UFF, elle ne trouve que peu d'appui, même parmi les communes rurales qui inscrivent après la guerre un nombre non négligeable d'adhérents et de sympathisants aux partis de gauche, et surtout elle perd rapidement de l'influence.

- 31 Les agricultrices deviennent donc rarement conseillères municipales (et dans ce cas, ce sont plutôt des femmes alibis) mais elles se voient proposer des organisations spécifiques dont elles s'emparent et y apprennent l'engagement militant.

La JACF et les mouvements d'action catholique

- 32 Sans posséder une visibilité nationale du mouvement, nous savons l'importance que la JACF a eue après 1945 dans certains départements, dont ceux de l'Ouest. Dès ce moment, le mouvement s'engage sur une double réflexion, l'une portant sur la femme rurale dans la vie familiale et privée et l'autre plus nouvelle qui considère que la femme doit jouer un rôle dans la vie publique et professionnelle. En 1950, un livre rédigé par des jacistes et intitulé « Semblable à lui » affirme la nécessité pour les femmes de jouer un rôle social et d'avoir des responsabilités « réelles » sur le plan professionnel et pour les autres aspects de la vie sociale : « Nous constatons que le monde de demain s'élabore dans les institutions de toutes sortes : familiales, professionnelles, municipales, culturelles, politiques... Nous refusons aux hommes de s'en occuper seuls [...]. Nous savons que nous sommes responsables de ce que sera demain la société ». Le mot « engagement » est très utilisé dans tous les mouvements d'action catholique, nous y retrouvons l'influence d'Emmanuel Mounier⁴⁴ : « Le plus souvent, nous ne choisissons pas les situations de départ où notre action est sollicitée [...]. On parle de s'engager comme s'il dépendait de nous, mais nous sommes embarqués, engagés, préoccupés ». Pour la JAC et la JACF, l'engagement est la prise de conscience de l'embarquement dans un métier, dans un lieu de vie, prise de conscience dont découle la nécessité de « faire face », d'agir. Dans certains départements, l'engagement jaciste prend des proportions étonnantes. Pendant l'hiver 1962, 2 000 à 2 500 jeunes filles participent en Ille-et-Vilaine aux « Coupes de la joie » animées par le mouvement⁴⁵. Si la plupart y voient le moyen de retrouver d'autres jeunes filles pour les loisirs, si souvent interdits s'ils n'étaient pas sous la coupe de l'Église, un nombre non négligeable participe dès le milieu des années 1950 à des retraites, à des stages de plusieurs jours qui veulent « provoquer l'éveil à la réalité », à des journées professionnelles, voire à des stages de recherches pour les responsables fédérales. Les biographies des jacistes montrent l'importance de cette première formation. Le mouvement jaciste se révèle une structure d'éducation efficace qui va inciter les jeunes à

évoluer du rôle de sympathisant à celui de militant et à prendre ensuite en tant que jeunes adultes des responsabilités.

- 33 Certains le feront dans le cadre de l'action catholique qui, à travers le Mouvement familial rural⁴⁶ (MFR), comble un vide de l'organisation du monde rural en profond chamboulement. Cet engagement devient alors une affaire de couples. D'autres, jugeant que le MFR concerne surtout l'animation spirituelle, cumulent en plus – avec les encouragements du mouvement – des engagements dans le secteur mutualiste, professionnel, syndical et politique. Le militantisme syndical féminin est mieux reconnu à partir de 1956, quand la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) qui cherche à attirer les jeunes agriculteurs reconnaît que les femmes et filles d'exploitants peuvent faire du syndicalisme à l'échelle locale. Ce point de vue s'impose lentement : en 1960, 85 femmes ont des responsabilités départementales, trois appartiennent au bureau du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), dont Estelle Deneux-Robin, vice-présidente ; elles sont toutes d'anciennes jacistes⁴⁷.
- 34 De fait, les femmes participent souvent à la mise en place de nouvelles institutions dans le monde rural : associations de parents d'élèves, maisons familiales, Centre d'études techniques agricoles (CETA), etc. Mais là encore, il faudrait élargir l'analyse au-delà de l'Ouest où l'influence de tous les mouvements de l'ACJF a sans doute été singulièrement importante.

Les femmes du monde rural dans le syndicalisme et l'action politique

- 35 La relation entre les femmes et l'action syndicale ou politique ne va pas de soi. Certes tout au long de la période postérieure à 1945, on trouve des exemples d'institutrices, d'agricultrices syndiquées, adhérentes de partis politiques ou conseillères municipales voire maires, mais elles restent des cas isolés même si c'est plus fréquent lorsqu'elles sont institutrices par exemple. Ces dernières restent un modèle « citadin » et on peut penser que c'est le mode de vie plus que l'engagement syndical qui est envié, mais il faudrait des études plus précises, de type prosopographique. Pour les agricultrices, l'engagement passe par le relais de l'action catholique spécialisée comme nous venons de le voir, mais il passe aussi par des engagements plus directs dans le monde agricole, préparés ou non par le passage par les mouvements chrétiens.
- 36 Classiquement, si l'on essaie de mesurer leur présence dans les syndicats, les mutuelles agricoles et les diverses organisations du monde agricole, on constate qu'elles ne sont guère présentes que dans des organisations « périphériques », au moins jusque dans les années 1960 ; à l'exception du CNJA, fondé en 1956, plus ouvert aux femmes, ne serait-ce que par ses statuts. En effet, les jeunes femmes, femmes ou filles d'exploitants peuvent adhérer au CNJA et à ses déclinaisons départementales. Toutefois, l'existence de « commissions féminines » montre une certaine prise de conscience de la « question des femmes » au sein du monde agricole. Ces commissions féminines ont toujours fait l'objet de débats et de suspicions : alibi ? ghettos ? Il est certain que la question ne se pose pas dans les mêmes termes selon la conscience du moment et selon l'organisation concernée. Ainsi, les commissions féminines ont joué un rôle dans la formation des militantes, que ce soit à la FNSEA depuis 1956 ou au CNJA jusqu'en 1961, date à laquelle elles sont supprimées à la demande des militantes qui rejettent ce qu'elles perçoivent alors comme

une ségrégation. En revanche, d'autres organisations syndicales agricoles créent des commissions féminines au milieu des années 1970 (MODEF, CNSTP, FFA)⁴⁸ dans un contexte fort différent avec le regain du mouvement féministe et une certaine attention gouvernementale à la « condition féminine »⁴⁹.

- 37 Dans les années 1950 et 1960, la présence des agricultrices dans les organisations agricoles reste malgré tout limitée, voire insignifiante : deux femmes dans les postes à responsabilité des chambres d'agriculture entre 1964 et 1970⁵⁰. Au niveau national, deux femmes sont au conseil d'administration de la Fédération nationale des centres d'études techniques agricoles (FNCETA). Au CNJA, pourtant plus volontariste, puisqu'il accorde une vice-présidence aux femmes tant au niveau départemental que national, on ne dénombre au conseil d'administration qu'une seule femme entre 1947 et 1964 sur 59 administrateurs, mais quatre en 1968 et 1974 pour respectivement 41 et 42 sièges. Ces quelques données⁵¹ rendent compte des difficultés pour les agricultrices à être présentes à des postes de responsabilité.
- 38 Cependant, il ne faudrait pas noircir le tableau. Si l'on change d'échelle et regarde au plus près de la réalité, des nuances apparaissent. Dans les départements bretons – il est vrai marqué par l'influence de la JAC/F –, les commissions féminines semblent vigoureuses ; les responsables ont souvent eu par la suite des « carrières » dans les différents organismes agricoles, dans les syndicats, voire se sont engagées politiquement. Par ailleurs, elles sont présentes dans les CDJA ; en 1957, elles représentent environ 15 % des adhérents et sont majoritairement des filles d'exploitants⁵². Comme les hommes, elles ont milité ou militent à la JAC ; elles sont souvent mariées à des jacistes et il n'est pas rare de voir des épouses être vice-présidentes ou secrétaires générales adjointes au CDJA lorsque leurs époux n'ont à ce moment aucune responsabilité. Ce fort engagement militant est une de leurs caractéristiques. Toutefois, les femmes soulignent à plusieurs reprises leurs difficultés à s'engager. Ainsi, en 1961, un article intitulé « L'engagement dans la profession, est-ce facile pour une femme ? »⁵³ montre clairement le dilemme auquel les agricultrices (mais pas seulement !) sont confrontées et qui explique cette mise en retrait, plus ou moins volontaire, des femmes. « Pour que l'évolution de la profession ne se fasse pas sans les femmes, si l'on ne veut pas la subir, mais y apporter notre pensée, il faut, nous dit-on, s'engager (mais ce n'est pas facile, car il existe des difficultés d'ordre psychologique). En effet, s'engager dans les institutions familiales, discuter des questions ménagères, c'est facile. Mais discuter avec des hommes autour de questions professionnelles, les penser et plus, les comprendre, connaître les différents organismes, les différentes institutions agricoles, etc... c'est combien ardu pour un tempérament féminin ». Ces quelques lignes, le poncif sur « le tempérament féminin » sont révélateurs de l'emprise masculine sur la profession et du sentiment d'incapacité, parfaitement intégré par la signataire de ce texte. L'année suivante, la vice-présidente du CNJA insiste de nouveau sur la nécessité de l'engagement des femmes dans les organisations agricoles et dénonce les faux arguments tel le manque de temps : « Pourquoi alors la femme n'a-t-elle pas joué un rôle dans les institutions ? »
- 39 Manque de temps ? Il ne faut pas le leur demander disent généreusement les hommes, « elles n'ont pas le temps ». Or, toutes les femmes engagées conviennent qu'il ne faut pas attendre d'être libérées, d'avoir du temps, pour aller en réunion. C'est justement quand on s'y sent appelée qu'on trouve des solutions à la maison pour gagner du temps⁵⁴. Quoi qu'il en soit, la répétition pendant toute la décennie d'articles des dirigeants de la FNSEA sur l'engagement des femmes dans le syndicat, sur le bon accueil à leur réserver dans les

réunions, révèle la récurrence de cette question. Les femmes évoquent plus fréquemment l'absence de formation pour expliquer leur retrait de la scène publique ou professionnelle. Face à ce vide, les groupes féminins de formation, souvent animés par des conseillères de la Mutualité sociale agricole (MSA) ou des chambres d'agriculture, jouent un rôle prépondérant. Ce sont les Groupements de vulgarisation agricole féminins (GVAF), les Centres d'études techniques agricoles féminins (CETAF), *etc.*, par lesquels les agricultrices se forment d'abord à la comptabilité, puis à la gestion, mais aussi à la prise de parole. Cet effort prend une vraie ampleur après 1976, quand des crédits octroient aux femmes un droit à 200 heures de formation. De ce vivier, émergent alors des femmes administrateurs de coopératives, des maires, des conseillères municipales, générales ou régionales.

- 40 La non visibilité des femmes dans le syndicalisme agricole se retrouve-t-elle lors des manifestations qui se succèdent pendant cette même décennie des années 1960, manifestations d'inquiétude, de mécontentement d'un monde en pleine « révolution » pas si « silencieuse » que cela ? Signe que leur présence n'allait pas forcément de soi, le fait que les photographies, les actualités télévisées, les articles soulignent leur présence. Quelques exemples : lors des manifestations paysannes de 1959 dans l'Ouest, toutes les photographies ne montrent que des hommes, mais dès 1961, on peut noter un début de changement avec la présence de femmes dans des manifestations du mois d'avril en Ille-et-Vilaine ⁵⁵, puis en juin à Vannes ⁵⁶. En fait, il faut attendre la fin des années 1960 pour que la présence de femmes dans les manifestations paysannes paraisse moins surprenante, ce qui correspond à une double évolution de la société en général et du milieu rural en particulier. C'est aussi lors de ce tournant de la fin des années 1960 et du début des années 1970 que les femmes, non seulement sont présentes dans des manifestations mixtes, mais organisent parfois elles-mêmes des actions se juxtaposant à celles menées par les hommes, à l'intérieur d'un même conflit. En 1967, lors de la crise viticole audoise ⁵⁷, les épouses de vigneronns participent aux manifestations de masse, mais une quinzaine de jours après le début du conflit elles concrétisent leur soutien dans des actions destinées à mobiliser et à sensibiliser l'opinion hors du contexte de violence des manifestations masculines.
- 41 Lors du conflit du lait (ou grève du lait) ⁵⁸ en Bretagne en mai-juin 1972, les agricultrices interviennent publiquement et de manière autonome alors que le conflit est déjà engagé ; elles diffusent des tracts de sensibilisation et surtout elles manifestent le 23 mai 1972 à la coopérative de Landerneau, dans les entreprises Entremont, c'est-à-dire à un moment où le conflit s'est nettement durci entre les producteurs de lait et les entreprises de transformation, privées ou coopératives. Du point de vue qui nous occupe, le plus spectaculaire est la manifestation à Brest des femmes et des enfants le 28 mai, jour de la fête des mères. Lors de ce conflit, les plus militantes participent aux piquets de grève, voire prennent la parole. Ce début des années 1970 marque incontestablement un tournant dans l'engagement des agricultrices, elles sont désormais plus visibles.
- 42 Les femmes rurales qui ne sont pas agricultrices mais par exemple employées ne sont pas forcément plus présentes dans l'engagement syndical ou politique – à l'exception des institutrices. Pendant ces deux décennies (1950-1970), celles qui travaillent dans de petites entreprises ne s'engagent guère, sauf lorsque leur emploi est directement menacé et encore collectivement. Cette fragilité de l'engagement des femmes dans de petites entreprises n'est pas particulière au monde rural, mais elle y prend un relief spécifique en raison de leur isolement. Pendant ces deux décennies, certaines de ces femmes rurales

deviennent conseillères municipales, mais dans des proportions mal connues. Pour l'ensemble de la France, le nombre de conseillères municipales augmente jusqu'en 1965, puis se stabilise au début des années 1970⁵⁹ ; la courbe des conseillères municipales du monde rural est proche et remonte régulièrement depuis 1977⁶⁰. Seules des études fines permettraient de donner des chiffres précis et d'apprécier la « qualité » de ces élues : profession, fonction dans le conseil, « femme de », membre d'associations, *etc.* En effet, les témoignages concernant des périodes postérieures montrent bien qu'une femme est candidate, puis conseillère municipale pour des raisons tout à la fois familiales, associatives, *etc.* Cela peut être le résultat d'un long travail au cœur d'une commune ; ainsi, à la Libération, dans le nord du Finistère à Henvic, Marie Jacq, âgée alors de 26 ans, est repérée lors d'une réunion socialiste et on lui propose de diriger une section locale. Elle fait un travail de terrain obstiné sur cette terre MRP et enlève la mairie vingt ans plus tard, en 1965⁶¹.

- 43 Il faudrait pouvoir affiner en lançant des études systématiques dans différents départements et régions pour la seconde moitié du 20^e siècle afin de saisir au plus près la diffusion de l'engagement des agricultrices dans les syndicats ou les organisations agricoles, et selon quel rythme. Il serait alors possible de mettre en évidence le lien entre cet engagement et les bouleversements endogènes et exogènes.

* * *

Conclusion : vers l'égalité ?

- 44 Les années 1970 montrent une présence plus visible des femmes rurales tandis que la revendication des agricultrices d'être reconnues professionnellement se concrétise en 1982. Ces années-là sont aussi le moment où non seulement la population active agricole s'est très fortement réduite⁶², mais où le monde rural commence à se « rurbaniser », entraînant des modifications en profondeur sur le mode de vie et sur le comportement des femmes rurales (qui sont de plus en plus des femmes travaillant en ville). Par ailleurs, sur le plan politique, ces années-là voient la progression des voix de gauche et de la mouvance socialiste, ainsi que les candidatures plus fréquentes des femmes lors d'élections, surtout au niveau local.
- 45 Tout au long des années précédentes, les femmes du monde rural ont toujours été présentes dans diverses associations dont les objets se diversifiaient de plus en plus et concernaient aussi bien les anciens engagements « religieux » que les associations de parents d'élèves, les associations sportives et plus largement de loisirs. Si ces dernières associations ont vu le militantisme des femmes augmenter, celui-ci concerne désormais aussi bien les femmes des classes moyennes (employées, institutrices, cadres, *etc.*) que les agricultrices, et les femmes d'agriculteurs qui commencent désormais à ne plus être systématiquement agricultrices. Les unes et les autres ont ainsi appris à prendre des responsabilités dans ces associations, à connaître les arcanes administratifs, à s'adresser aux autorités administratives ou élues, en même temps qu'elles ont étendu leur réseau relationnel. Tous ces facteurs, associés ou non à un engagement syndical ou politique, ont joué dans l'émergence de leur candidature aux élections municipales, puis leur élection comme adjoint, voire comme maire.
- 46 Les syndicats qui, pendant les années 1970, sont plus ouverts aux femmes, leur donnent plus facilement des responsabilités, sont des syndicats relativement neufs. La

Confédération française démocratique du travail (CFDT) fondée en 1964 s'inscrit dans cette logique, renforcée après Mai 1968. Les syndicats de paysans travailleurs sont créés en réaction à la quasi hégémonie de la FNSEA. Cependant, cette progression n'est pas spectaculaire. Si, à la « base », les femmes deviennent plus nombreuses, peu atteignent des postes de responsabilité. Pendant cette période, aucune ne devient présidente nationale ; en 1986 encore, une seule préside une chambre d'agriculture. Toujours à la même date, une seule femme est membre du collectif d'animation national à la Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans (CNSTP). Même si l'on note quelques progrès (élections à la chambre d'agriculture, responsabilités départementales, voire régionales), ils restent limités. Pour comprendre pourquoi certaines franchissent les étapes du *cursus honorum* et pas d'autres, il faudrait à l'échelon régional, voire inférieur, connaître l'environnement social et culturel de ces femmes : non seulement celles qui sont élues mais aussi celles qui ne le sont pas. Autrement dit, une étude prosopographique fine et celle des réseaux les concernant sont à entreprendre à une échelle qui ne soit pas seulement nationale, dans le même esprit que ce que Rose-Marie Lagrave suggérait il y a vingt ans ⁶³.

NOTES

1. Lorsque Christine Bard publie en 2001 son ouvrage (Christine BARD, *Les femmes dans la société française au 20^e siècle*, collection U, Paris, Armand Colin, 2001, 285 p.), elle consacre une page seulement aux femmes du monde rural, signe révélateur de l'état de l'historiographie à cette date et qui a peu changé depuis. Notons cependant l'ouvrage de Ronald Hubscher (Ronald HUBSCHER, *L'immigration dans les campagnes françaises (19^e-20^e siècle)*, Paris, Odile Jacob, 2005, 478 p.), dont un chapitre est consacré aux femmes migrantes dans les campagnes, qui n'apparaissent pas plus comme militantes, sinon moins encore.
2. Martine COCAUD, « Les femmes de la campagne à l'époque contemporaine. Essai de bibliographie », dans *Les femmes dans les sociétés rurales. — Enquêtes rurales*, n° 10, 2004, pp. 101-112 ; Martine COCAUD, « Engagements et revendications féminines en Ille-et-Vilaine, de 1945 aux années 60 », dans *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest (Anjou, Maine, Touraine)*, tome 108, n° 2, 2001, pp. 85-101 ; Jacqueline SAINCLIVIER, « Une histoire des agricultrices aux 19^e-20^e siècle est-elle possible en France ? Acquis et perspectives », dans Nadine VIVIER [dir.], *Ruralité française et britannique 13^e-20^e siècles : approches comparées. Colloque franco-britannique du Mans, 12-14 septembre 2002*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, pp. 117-128.
3. Rappelons, à titre d'exemples, les travaux en ethnologie qui se sont intéressés aux femmes rurales dès les années 1970-1980 : Giordana CHARUTY et Claudine FABRE-VASSAS, *Jours de vigne. Les femmes des pays viticoles racontent leur travail*, collection Terre d'Aude, Villelongue-d'Aude, Atelier du gué, 1981, 142 p. ; Giordana CHARUTY, Claudine FABRE-VASSAS et Agnès FINE [témoignages recueillis par], *Gestes d'amont. Les femmes du pays de Sault racontent le travail*, collection Terre d'Aude, Villelongue-d'Aude, Atelier du gué, 1980, 127 p. ; Martine SEGALÉN, *Mari et femme dans la société paysanne*, Paris, Flammarion, 1984, 211 p.

4. Jacqueline SAINCLIVIER, « Jacistes et renouveau politique et syndical de 1945 à la fin des années 1970 dans l'Ouest », dans *Militants catholiques de l'Ouest. De l'action religieuse aux nouveaux militantismes, 19^e-20^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, pp. 105-119 ; Martine COCAUD, « Un modèle de solidarité du monde agricole d'après-guerre : le mouvement CUMA », dans Annie ANTOINE et Julian MISCHI [dir.], *Sociabilité et politique en milieu rural*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, pp. 159-168.
5. C'est-à-dire exerçant une profession ou non, vivant dans des communes où l'agriculture est l'activité dominante ; nous n'excluons que les religieuses, très visibles mais vivant dans un cadre qui leur est propre.
6. Plusieurs articles du numéro des *Études rurales* consacré au communisme dans les campagnes françaises mentionnent l'absence des femmes : Rose-Marie LAGRAVE [dir.], *Les « petites Russies » des campagnes françaises.— Études rurales*, n° 171-172, juillet-décembre 2004, 227 p. Julian Mischi remarque que, jusqu'aux années 1960, « dans maintes cellules villageoises seuls les hommes ont des cartes d'adhérent tandis que les femmes aident à la confection du journal et à la préparation des fêtes sans assister aux réunions » : Julian MISCHI, « Être communiste en milieu rural », *ibidem*, pp. 61-71. Cette mise à l'écart concerne des paysannes mais également des institutrices ou travailleuses d'industries rurales. De même, Ivan Bruneau et Emmanuel Le Doeuff notent que trois femmes seulement peuvent être qualifiées « de paysannes du Maitron » alors qu'ils comptabilisent 2 833 paysans : Ivan BRUNEAU et Emmanuel LE DŒUFF, « Les paysans du "Maitron". Militants de l'Entre-deux-guerres », *ibidem*, pp. 161-174.
7. Nous retrouvons une problématique qui a été développée par des historien(nes) préoccupés de la question du genre : quelle est la place des femmes dans les mouvements révolutionnaires ou contestataires ? Des travaux ont été entrepris sur la Révolution française (voir Dominique Godineau), les grèves ouvrières, etc., mais peu de recherches concernent les femmes rurales. Très peu d'analyses évoquent, par exemple, la place des femmes dans les mouvements faisant suite à la loi de séparation de l'Église et de l'État. Des mémoires de maîtrise laissent percevoir leur action dans les départements hostiles : en Ille-et-Vilaine, des femmes de la noblesse dont les maris sont parfois députés ainsi que des femmes du peuple manifestent à l'appel du curé ; certaines sont emprisonnées. On remarque également leur présence – plus rare – dans les rangs des contre-manifestants. Au final, dans certaines communes, les femmes sont majoritaires lors des manifestations. Mais il s'agit le plus souvent de prises de position ponctuelles qui se situent dans les groupes de sociabilité féminine, mais hors des cadres démocratiques : dans les Côtes-du-Nord par exemple, la Ligue patriotique des Françaises (LPDF) joue un rôle important dans la préparation des manifestations. Sa présence est particulièrement remarquée dans les villes, mais elle dépasse ce cadre puisque la réunion du 17 janvier 1906 réunit 400 « dames » venues de 70 paroisses ayant un comité. De plus, il est possible que par la suite les femmes les plus aisées aient été, comme les hommes, plus nombreuses à s'impliquer dans les nouvelles œuvres de la contre-société catholique prônée par les diocèses. Une analyse « genrée » des manifestations que Michel Lagrée percevait comme « l'ultime insurrection paysanne venue du fond des siècles » reste à faire à partir des archives judiciaires des départements hostiles : l'Ouest armoricain, le pays basque, la Flandre, le sud du Massif central.
8. Alain PRIGENT, *Histoire des communistes des Côtes-du-Nord (1920-1945)*, Saint-Brieuc, chez l'auteur, 2000, 287 p. ; François PRIGENT, « La Charrue rouge : réseaux, identités et pratiques socialistes dans le Trégor des années 1930 », dans Annie ANTOINE et Julian

- MISCHI [dir.], *Sociabilité et politique en milieu rural*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, pp. 179-189.
9. Évelyne LEJEUNE-RESNICK, *Femmes et associations (1830-1880), vraies démocrates ou dames patronnesses ?*, Paris, Publisud, 1991, 262 p. ; Dominique LOISEAU, *Femmes et militantismes*, collection Logiques sociales, Paris, L'Harmattan, 1996, 239 p.
 10. Sébastien MAGUÉRÈS, *Les réseaux de sociabilité dans le Pays d'Hennebont*, mémoire de maîtrise, Université Rennes 2, 1992, 118 f°.
 11. Alain PRIGENT, *Les instituteurs des Côtes-du-Nord sous la Troisième République*, Les Sables-d'Or, éditions Astoure, 2005, 272 p. La concurrence entre enseignement privé et public en Bretagne a certainement renforcé la syndicalisation des enseignants, hommes ou femmes. Cet engagement fort est sans doute à tempérer pour d'autres régions.
 12. Elles ont été conseillères syndicales, membres du conseil d'administration, membres du comité directeur, trésorières, secrétaires de section.
 13. Anne-Marie SOHN, *Féminisme et syndicalisme, Les institutrices de la Fédération unitaire de l'enseignement 1919-1935*, Paris 10-Nanterre, thèse de 3^e cycle d'histoire contemporaine, 1971, 417 f°. En 1927, la FUE compte 42 groupements féminins qui rassemblent environ 1 074 adhérentes (sur 3 000 membres). En 1930, il n'en reste plus que 200. La densité est remarquable dans l'Ouest, le Massif central et la région Rhône-Alpes. Le record départemental de 100 adhérents appartient au Finistère.
 14. Jean CORNEC, *Josette et Jean Cornec, instituteurs*, Paris, Clancier-Guénaud, 1981, 249 p.
 15. Réjane GUYOMARD, *La condition des institutrices dans l'arrondissement de Redon (1900-1914)*, mémoire de maîtrise, Université Rennes 2, 1995, 129 f°.
 16. Institutrice dans l'Est, elle adhère au PCF, puis est mutée à Fougères ; pendant l'Occupation elle appartient au Front national et est arrêtée en octobre 1943 ; elle décède sous les tortures. Voir : Jacqueline SAINCLIVIER, *La Résistance en Ille-et-Vilaine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1993, p. 51.
 17. Yolande COHEN, « Le cercle des fermières », dans *Pénélope*, n° 7, numéro spécial, 1982.
 18. Avec une particularité en Bretagne depuis 1911 à savoir l'Office central de Landerneau quasiment seul dans le Finistère et dans l'ouest des Côtes-du-Nord. Suzanne BERGER, *Peasants against Politics*, Cambridge Massachusetts, Harvard university press, 1972, traduction française : *Les paysans contre la politique. L'organisation rurale en Bretagne, 1911-1974*, L'univers historique, Paris, Éditions du Seuil, 1975, 340 p.
 19. KERANFLECH-KERNEZNE (comtesse de), *La femme de la campagne, ses épreuves et ses responsabilités*, Paris, Éditions Spes, 1933, 281 p., préface du marquis de Vogüé, président de la SAF.
 20. Lionel JOURDREN, *Gourin, une paroisse, des œuvres, un patronage (1850-1950)*, mémoire de maîtrise, Université Rennes 2, 1993, 140 f°.
 21. Michel LAGRÉE, « Exilés dans leur patrie, 1880-1920 », dans François LEBRUN [dir.], *Histoire des catholiques en France*, Toulouse, Privat, 1980, réédition : collection Pluriel, Paris, Hachette, 1985, pp. 407-453.
 22. Gérard CHOLVY et Yvon TRANVOUEZ [dir.], *Sport, culture, et religion, les patronages catholiques (1898-1998). Actes du colloque de Brest, 24, 25, et 26 septembre 1998*, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 1998, 383 p.
 23. Franck LE DORZE, *La Stiren Languidic (1921-1985) : histoire d'un patronage catholique*, mémoire de maîtrise, Université Rennes 2, 1993, 104 f°. Languidic est à 20 kilomètres de Lorient et à 10 kilomètres d'Hennebont.
 24. Nadine-Josette CHALINE, dans Gérard CHOLVY [dir.], *Le patronage : ghetto ou vivier ? actes du colloque de 1987*, Paris, Nouvelle cité, 1988, 368 p., cité par Yveline BERNARD, *Les*

patronages catholiques de garçons dans le diocèse de Nantes de 1844 à 1965, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Marcel Launay, Université de Nantes, 2001, 1002 f°, f° 285.

25. Jacqueline ROUX, *Sous l'étendard de Jeanne, les fédérations diocésaines de jeunes filles 1904-45, une ACJF féminine ?*, Paris, Éditions du Cerf, 1995, 310 p.

26. Marthe COUTANT, *La p'tchite péssanne : du bocage vendéen aux régions angevines*, Le Coudray-Macouard, Cheminements, 2004, 378 p.

27. Elles sont nombreuses, mais nous citons à titre d'exemple les intéressants travaux présentés dans : Claude KARNOUOH, Hugues LAMARCHE, Susan Carol ROGERS, *Paysans, femmes et citoyens. Lutttes pour le pouvoir dans un village lorrain*, Le Paradou, Actes sud, 1980, 216 p.

28. Voir la géographie des régions pourvoyeuses du marché noir agricole dans : Fabrice GRECARD, *La France du marché noir (1940-1949)*, Paris, Payot, 2008, 351 p., pp. 156-159.

29. Les motifs en sont divers : congé de captivité pour les agriculteurs et certains chargés de famille, maladie, et bénéficiaires de la « relève ».

30. Cela correspond aux premières rafles de juifs étrangers, en attendant les grandes vagues d'arrestation de 1942.

31. Lors d'entretiens avec des agriculteurs résistants, la femme est présente, s'occupe du café et au détour de la conversation, on apprend qu'elle a participé activement, portant le ravitaillement « aux petits gars », réfractaires ou résistants, dans les maquis, à l'aviateur qui doit bientôt être acheminé vers la côte bretonne, etc. Cette enquête menée en Bretagne est confirmée par celle de : Marie-France BRIVE, « Les résistantes et la Résistance », dans *Résistances et Libérations France 1940-1945*.— *Clio*, n° 1, 1995, En ligne : <http://clio.revues.org/index515.html>.

32. Évasion d'aviateurs alliés et de résistants, réseaux nombreux et actifs principalement sur les côtes de la Manche.

33. Pour reprendre le titre de l'ouvrage de : Philippe BUTON, *Les lendemains qui déchantent. Le Parti communiste français à la Libération*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1993, 352 p.

34. Arch. dép. Ille-et-Vilaine (Archives départementales d'Ille-et-Vilaine), 43 W 139 : les femmes et le problème politique à la veille des élections, rapport des RG, 7 avril 1945.

35. Est-ce un cas isolé ? Et n'y a-t-il pas exagération de la part des inspecteurs des RG ?

36. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 43 W 139 : *idem*.

37. Mais uniquement dans les communes de plus de 2 000 habitants.

38. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 43 W 139, rapport des RG du 7 avril 1945. Voir : Jacqueline SAINCLIVIER, « Jalons pour une histoire de la Bretagne libérée (1944-1946) », dans *Revue historique*, avril 1985, p. 404.

39. Voir la thèse de : Fabrice VIRGILI, *La France « virile ». Des femmes tondues à la Libération*, Paris, Payot, 2000, 392 p. ; Luc CAPDEVILA, *Les Bretons au lendemain de l'Occupation. Imaginaire et comportement de sortie de guerre, 1944-1945*, collection histoire, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, 449 p.

40. Élections municipales, cantonales, référendums, élections aux assemblées constituantes, à l'assemblée nationale.

41. Autant qu'on le sache, car des études régionales précises manquent sur ces questions.

42. C'est du moins le constat que l'on fait à partir d'études ponctuelles ; il semblerait que l'UFCS ait nettement mieux mobilisé dans les Côtes-du-Nord grâce entre autres au charisme de Marie-Madeleine Dienesch qui a été vice-présidente de l'assemblée nationale de 1957 à 1958.

43. Voir : Sandra FAYOLLE, *L'Union des femmes françaises. Une organisation de masse du Parti communiste français, 1945-1965*, thèse en science politique sous la direction de Philippe Braud, Université Paris 1, 2005, 2 volumes, 551 f° et 118 f°.
44. Emmanuel MOUNIER, *Le personnalisme*, Que sais-je ?, Paris, Presses universitaires de France, 1949, 127 p.
45. Ghislaine COLLAIRE, *La JACF en Ille-et-Vilaine, 1945-1962*, mémoire de maîtrise, Université Rennes 2, 2000, 233 f° ; Marie-Josèphe DURUPT, *Les mouvements d'action catholique, facteur d'évolution du monde rural*, thèse de troisième cycle sous la direction de René Rémond, IEP de Paris, 1963, 2 volumes, 413 f°, microfiches : Paris, Hachette, 1973.
46. Estelle BROTHIER, *Le Mouvement familial rural en Maine-et-Loire 1939-1965 : des témoins de l'évangile à la tête de la modernisation agricole*, mémoire de maîtrise, Université d'Angers, 2001, 210 f°.
47. Marie-Josèphe DURUPT, *Les mouvements d'action catholique...*, ouv. cité.
48. MODEF : Mouvement de défense des exploitations familiales ; CNSTP : Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans ; FFA : Fédération française des agriculteurs.
49. Voir le secrétariat d'État à la Condition féminine créé au début de la présidence de Valéry Giscard d'Estaing.
50. Rose-Marie LAGRAVE, « Des dirigeantes dirigées », dans Rose-Marie LAGRAVE [dir.], *Celles de la terre. Agricultrice : l'invention politique d'un métier*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1987, pp. 166-167.
51. *Ibidem*.
52. *Le Paysan d'Ille-et-Vilaine*, septembre 1957.
53. *Le Paysan d'Ille-et-Vilaine*, août 1961, article signé par une responsable féminine.
54. *Le Paysan d'Ille-et-Vilaine*, 29 décembre 1962. Rapport sur les femmes en agriculture devant l'assemblée générale du CDJA.
55. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 510 W 108 : rapport des renseignements généraux, 24 mai 1961. Lors de deux manifestations à Vitré et Montfort-sur-Meu rassemblant 8 000 personnes, l'inspecteur note une « proportion importante de femmes ».
56. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 510 W 108 : synthèse des renseignements généraux, 20 juin 1961 qui note laconiquement : « Vannes : 100 femmes, 4 tracteurs » ! Manifestement, ces deux « présences » sont tout aussi exceptionnelles à l'époque dans la région.
57. Martine BERLAN, « Un théâtre de l'ambiguïté » dans Rose-Marie LAGRAVE [dir.], *Celles de la terre...*, ouv. cité, p. 192 et suivantes.
58. *Ibidem*.
59. William GUERAICHE, *Les femmes et la République*, Paris, éditions de l'Atelier, 1999, p. 183 ; le pourcentage est de l'ordre de 2 %.
60. Dans les communes de moins de 3 500 habitants, il est de 6,8 % en 1977, 12,9 % en 1983 ; d'après Janine MOSSUZ-LAVAU, « La parité homme/femme en politique : premier bilan et perspectives pour les législatives », <http://www.elections2002.sciences-po.fr/Enjeux/parite.html> (consulté le 16 octobre 2006).
61. William GUERAICHE, *Les femmes et la République*, ouv. cité, p. 83.
62. Elle est de 36 % en 1946, 13 % en 1970 et en 1980 de 8 %.
63. Rose-Marie LAGRAVE, « Des dirigeantes dirigées », art. cité, p. 167.

RÉSUMÉS

La place et l'engagement des femmes vivant en milieu rural dans la France de l'époque contemporaine sont encore peu explorés. Et bien que les sociologues et les ethnologues se soient interrogés sur le travail et la sociabilité des femmes dans le dernier demi-siècle, nous mesurons mal dans une plus longue durée et dans une perspective historique leur visibilité et leur action dans la société. Aussi, avons-nous tenté de mettre en évidence l'engagement social et politique des femmes – nobles, fonctionnaires, bourgeoises ou paysannes – dans les campagnes de l'Ouest entre 1850 et 2000. À condition de définir le terme « engagement » selon l'insertion sociale possible pour les femmes au cours de la période, elles nous ont semblé de plus en plus nombreuses à revendiquer, sous des formes qui évoluent, leur place face à la modernisation des campagnes.

Martine COCAUD and Jacqueline SAINCLIVIER, Women and commitment in rural life (19th-20th Centuries): landmarks for a revised history

The exact role and commitments of women living in the countryside are not well-known in French modern history. Although sociology and ethnology have worked on the sociability of rural women since the 1950's, one can hardly realize the evolution of their social and political commitments in the long term and in a historical perspective. The aim of this paper is to question the social and political commitments of women – noble, middle-class or peasants – in the rural areas of the West of France between 1850 and 2000. Beforehand, one has to define what can be called "commitment" in the social configurations in which rural women are involved. This settled, women seem to be far more active than figured, and increasingly active in rural life during the 19th and 20th centuries, playing a great role in the process of agricultural and rural modernization in the West of France.